



## Communiqué de presse

### **SUD MESSIN : REUNIONS PUBLIQUES SUR LA REDEVANCE INCITATIVE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le service déchets ménagers de la Communauté de Communes du Sud Messin est financé par une redevance incitative.

L'instauration de ce nouveau système a été préparée tout au long de l'année 2017, avec notamment l'édition d'une facture informative, la mise à disposition d'un accès compte usager ainsi que la distribution d'un guide explicatif aux habitants du territoire.

Toutefois, afin de pouvoir échanger de vive voix et apporter les bonnes réponses à d'éventuelles questions, la Communauté de Communes du Sud Messin tiendra quatre réunions publiques selon le planning suivant :

- Mardi 13 février à 20h - Salle des fêtes de Fleury
- Vendredi 16 février à 20h - Espace Sport et Loisirs de Rémilly
- Mercredi 21 février à 20h - Centre Faber de Verny
- Vendredi 23 février à 20h - Espace Culture et Loisirs de Solgne

L'ensemble des habitants des 34 communes membres de la CC du Sud Messin sont conviés à ces réunions publiques.

**Toute l'actualité du Sud Messin sur [www.sudmessin.fr](http://www.sudmessin.fr) et [www.facebook.com/sudmessin](http://www.facebook.com/sudmessin)**

02-02-2018